

Charte du bon volleyeur/volleyeuse

Bienvenue

Le Relax Jodoigne volley club accueille tout le monde sans aucune distinction.

Tout le monde est traité de la même manière.

Il possède un minimum de règles sociales basées sur le respect, la tolérance, la liberté, l'égalité, pour aboutir à une certaine fraternité.

1. Le respect des Personnes « Tenue et Attitude »

Pas d'agression, ni verbale, ni physique, ni via les réseaux sociaux, ni d'insulte vis-à-vis des joueurs, des entraîneurs, des dirigeants, des joueurs des équipes adverses, du corps arbitral et des supporters. Cracher n'est pas hygiénique. N'oubliez pas que trop de bruits et des cris gênent les autres.

Une tenue correcte est demandée et souhaitée (short minimum sous les fesses, maillot de match, chaussures de sport.

N'oubliez pas que vous représentez le RJVC, votre attitude doit être irréprochable.

2. Le respect du matériel et des locaux et son rangement

Le matériel et les locaux sont mis à la disposition de tous les adhérents, ils doivent être respectés par tous. Le vol, la dégradation (minibus, ballons, matériel) ne sont ni acceptables, ni acceptés. Il est important de ranger le matériel après chaque utilisation : rangement des poteaux, des filets et des ballons (ils coûtent chers, c'est donc important de ne pas perdre de ballons chaque année).

*Après chaque match, il est nécessaire de « nettoyer » le gymnase et de **ranger le matériel tous ensemble.***

3. La politesse

Ne pas oublier de dire bonjour, au revoir et merci aux joueurs, dirigeants et entraîneurs.

Charte du bon volleyeur/volleyeuse

4. La ponctualité

Les entrainements et les déplacements pour les matchs ou tournois doivent commencer à l'heure. Il est important de prévenir ton entraîneur pour tout retard et/ou absence. Sache que tu pratiques un **sport collectif** et que pour le bon fonctionnement du groupe il est important de respecter les horaires.

5. La propreté

Elle est nécessaire pour tout le monde. Se doucher après les entrainements et les matchs. Les vestiaires et le gymnase doivent être constamment gardés propres. On utilise les poubelles pour tout ce qu'on jette. C'est aussi valable à l'extérieur du club.

6. Le paiement de la cotisation

Pour jouer au match, la licence au RJVC doit être payée dans les délais impartis ou selon l'accord du plan accordé par Christelle. Vous recevrez une facture pour le paiement de la cotisation au plus tard au début de la nouvelle saison.

7. L'esprit d'équipe

Tu pratiques un sport d'équipe, pour faire avancer ton équipe il t'est demandé de t'investir au maximum pour atteindre les objectifs fixés avec ton entraîneur. Encourager et soutenir tes coéquipiers dans les bons et mauvais moments sont aussi importants que tes prouesses individuelles. Avoir à l'esprit que gagner ne signifie pas toujours « victoire » et inversement. Il est toujours plus agréable de jouer avec un joueur humble et sympa plutôt qu'un joueur agressif et excité qui crie sur tout le monde.

8. La vie du club

Le club ne se limite pas à ton équipe ! Assister aux matchs des autres équipes autant que possible. Venir voir les jeunes jouer pour les encourager. Participer aux activités extra sportives du club (tournoi interne, repas...). Être volontaire pour aider les dirigeants dans l'organisation des matchs, des tournois, des repas et des accompagnements des jeunes pour les tournois. Participer à l'Assemblée Générale du Club.

Charte du bon volleyeur/volleyeuse

9. Covoiturage

Le club organise les déplacements lors des matchs en déplacement ou activités extra sportives. Merci de respecter les points de rendez-vous et les heures fixées. Une participation pour les chauffeurs est la bienvenue.

Il y a deux situations dans le volley:

« ou vous avez l'initiative ou C'est l'équipe adverse qui l'a »

Bonne saison !

